



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9690>

Département(s) de publication : **69, 42**

Annonce n° **24-9690**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune Amplepuis

**Correspondant :** PONTET René, Maire

**Adresse :** 9 place de l'hôtel de ville, 69550 AMPLEPUS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0474893024

**Télécopieur :** 0474890856

**Courriel :** secretariat@amplepuis.fr

**Adresse internet :** <http://www.amplepuis.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://agysoft.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en urbanisme

**Lieu d'exécution :** 9 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE, 69550 AMPLEPUS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en urbanisme, mobilité et maîtrise d'usages afin de concrétiser, via l'expérimentation, le volet piéton du plan guide pour l'apaisement et la revitalisation du centre-bourg d'AMPLEPUS dans le cadre de l'Appel à Projet « Marche du Quotidien » de l'ADEME

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** La présente consultation porte sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, en urbanisme, mobilité et maîtrise d'usages afin : - D'accompagner la commune dans la mise en place des expérimentations d'aménagements piétons éphémères sur différents espaces publics du centre-bourg (choix des aménagements, communication, animation) ; - D'étudier, sur la base des résultats des expérimentations, la faisabilité : de l'aménagement d'une zone de rencontre pérenne en centre-bourg et de la requalification du parking de la Cure ; de l'aménagement de liaisons piétonnes entre les espaces périphériques et les polarités de la commune. - D'accompagner la commune dans la concertation des différentes parties prenantes et dans la stratégie d'une communication adaptée. Toutes ces missions se baseront sur le plan guide, que le prestataire devra s'approprier. Ainsi, la présente mission devra appréhender à la fois des aménagements pérennes, des aménagements éphémères et un fort volet concertation, animation,

communication qui seront traités en parallèle, les trois volets se nourrissant les uns les autres. Ainsi, la présente mission devra appréhender à la fois des aménagements pérennes et des aménagements éphémères, qui seront traités en parallèle, les deux volets se nourrissant l'un l'autre

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

20 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget principal de la commune de Amplepuis - opération d'équipement N°140

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Cette forme de groupement est imposée pour le bon suivi et la bonne exécution du marché, de l'opération et du chantier. Il est demandé que l'architecte soit le mandataire du groupement présenté

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 60%
- Prix : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 23/02/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
AMOZONERENCONTRE

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>  
**Critères d'attributions :** Modalités de notation du critère VALEUR TECHNIQUE selon le mémoire technique du candidat : Sous-critère n° 1 Sur 10 points Compréhension et appropriation du contexte, des enjeux et des objectifs de l'étude  
Sous critère n° 2 Sur 10 points Composition de l'équipe affectée à l'opération : clarté de l'organisation

et des compétences mobilisées pour chaque mission de chaque phase, adéquation avec les enjeux et besoins Sous critère n° 3 Sur 35 points PHASE 1 : 25 points (Méthodologie proposée pour la tranche ferme) PHASE 2 : 10 points Sous critère n° 4 Sur 5 points Méthodologie et livrable proposés pour les tranches optionnelles, rédaction de pièces techniques du marché public de consultation de la maîtrise d'oeuvre pour conformité avec le CCTP Code NUTS : FRK26 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr La tranche ferme de la mission devra commencer en avril 2024 et se dérouler sur une période maximum de 20 mois

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2024**